



Service extrascolaire tarif

Le matin, mon/mes enfant(s) arrive(nt) à l'école...



Entre 7h00 et 8h15

⇒ 1€ pour le 1^{er} enfant

⇒ 0,50€ pour les frères et sœurs

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h30 à 18h30

1,40 € (1 cachet carte blanche) par heure **entamée** pour le 1^{er} enfant

0,80 € (1 cachet carte rose) par heure **entamée** par enfant le 2^{ème} enfant
et suivant(s)

Le mercredi de 12h30 à 18h00

- Si départ avant 16h30 :

1,40 € (1 cachet carte blanche) par heure **entamée** pour le 1^{er} enfant

0,80 € (1 cachet carte rose) par heure **entamée** par enfant le 2^{ème}
enfant et suivant(s)

- Si départ après 16h30 :

Forfait 7€ (5 cachets carte blanche) pour l'après-midi pour le 1^{er}
enfant

Forfait 4€ (5 cachets carte rose) pour l'après-midi pour le 2^{ème} enfant
et suivant(s)

Toute heure entamée est comptabilisée

Ces frais peuvent faire l'objet d'une réduction d'impôts. Vous pouvez faire valoir un maximum de 13,70€ par jour de garde et par enfant de moins de 14 ans. La réduction d'impôt s'élève à 45% de ces dépenses.

Attention, l'attestation ne vous sera remise qu'après paiement du solde dû.

Cette année, afin de faciliter la facturation et la prise des présences du soir, nous

mettons en place des cartes prépayées.

En primaire, la carte sera agrafée en fin de journal de classe.

En maternelle, la carte est gardée par Mme Hélène ou Mme Déborah.

La facturation se fera donc par carte achetée et non plus par nombre d'heures.

Si la carte n'est pas finie en juillet, elle reste valable l'année d'après.

GARDERIE : 12 €				
15 heures x 0,80 € pour les petit(e)s frères/soeurs				
Nom de l'enfant : <u>Nicolas T</u>				
Ecole Saint-Joseph de Naast				
1	20 SEP. 2022	6		11
2		7		12
3		8		13
4		9		14
5		10		15

GARDERIE : 21 €				
15 heures x 1,40 € pour les aînés				
Nom de l'enfant : <u>Julie B.</u>				
Ecole Saint-Joseph de Naast				
1	30 SEP. 2022	6		11
2	28 SEP. 2022	7		12
3	1 OCT. 2022	8		13
4		9		14
5		10		15